

TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS U8/U10

Samedi 5 novembre 2022 – Golf Club de Salvagny
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	1 mois avant
Clôture des inscriptions des équipiers :	7 jours avant
Publication des départs :	Par l'intermédiaire des comités

Conditions de participation

Pour les Comités départementaux ou territoriaux

Le Comité Départemental ou territorial peut inscrire :

Une équipe composée de 3 filles U10 dont au moins une U8

Une équipe composée de 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueurs

U10 (nés en 2012 et 2013).

U8 (nés en 2014 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active, et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.

Le parcours est aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange).

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités Départementaux ou Territoriaux.

L'inscription d'une équipe inter-comités est à soumettre à la ligue pour validation.

Droits d'engagement : 120€ par comité départemental ou territorial.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) se fait auprès de la Ligue par les comités.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet ([cliquer ici](#)). Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.

1 suiveur de partie pour l'équipe fille.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

Absence d'un suiveur = + 10 coups.

Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des scores de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) peuvent être primées sur le podium.

En l'absence d'un joueur, le score est remplacé par le plus mauvais score de la catégorie +1 coup.

Les scores des doubles comptent double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.

Les joueurs et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition.